



REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2018 – AMIENS, ANTENNE DE LA LIGUE

Sous la présidence de Claude COQUEMA.

Membres présents : Éric BARRUET, Gérard DEBONNE, Jordan FELTESSE, Nicolas SAUVAGE et Frank WINIESKI.

Membre consultant excusé : Bruno PLUMECOCQ.

1. Procès-verbaux

Les PV des réunions suivantes ont été publiés et n'entraînent aucune remarque :

- 16 avril 2018
- 11 juin 2018
- 17 juin 2018
- 18 juillet 2018
- 31 juillet 2018
- 6 août 2018

Une réunion a eu lieu le 29 août 2018 pour préparer la présentation du championnat 2018 – 2019 au conseil de ligue du 30 août 2018.

2. Championnats Masculins Futsal : mouvements de fin de saison

A la suite à la réunion du 6 août, ont été reçus les accords de deux clubs pour la promotion en Régionale 2 :

- Compiègne Futsal 2
- Nœux-les-Mines AFC

Deux clubs ont répondu défavorablement à cette demande :

- Guînes Cornailles Futsal
- Saint-Just-en-Chaussée ACLES

La demande de dissolution du club de Cambronne Futsal a été enregistrée.

Dans l'attente d'une décision concernant le club de Roubaix Futsal, sa situation est mise en instance.

Pour compenser la place éventuellement vacante en Régionale 1, il a été fait appel à l'équipe de Roubaix AFS 2, meilleur 2ème de Régionale 2 à l'issue de la saison 2017/2018.

Contrairement à ce que pouvait laisser croire le PV de la réunion du 11 juin 2018, le conseil de ligue a confirmé l'application de l'article 64-1, imposant 2 niveaux d'écart entre deux équipes d'un même club dans l'ensemble des compétitions régionales.

En raison des places vacantes en Régionale 2, celles-ci ont été proposées aux deux derniers 4^{èmes} de district de la saison 2017/2018 :

- Dechy Futsal (Escaut)
- Mons FC (Flandres)

Les deux clubs ont demandé leur admission en Régionale 2.

Toutes les possibilités de promotion ayant été utilisées (équipes classées de 1 à 4 dans chaque district en l'absence d'élément réglementaire empêchant une éventuelle promotion au terme de la saison 2017/2018), le championnat de Régionale 2 comportera 34 équipes en 2018/2019, constitué en 2 groupes de 9 équipes et 2 groupes de 8 équipes.

3. Championnats Masculins Futsal : proposition de composition des groupes 2018/2019

- Régionale 1
 - Avion Futsal
 - Denain Futsal
 - Hem Olympic
 - La Bassée Futsal
 - Libercourt Futsal
 - Roubaix AFS 2
 - Servins Futsal
 - Tétéghem AF
 - Valenciennes FC
 - Villeneuve-d'Ascq Futsal
- Régionale 2 Poule A
 - Béthune Futsal 2
 - Calais Jeunes Futsal
 - Grande-Synthe Futsal
 - Longuenesse Futsal
 - Nœux-les-Mines AFC
 - Oye-Plage FA
 - Sangatte FC
 - Wavrin Don JS
- Régionale 2 Poule B
 - Anzin Futsal
 - Comines Glams
 - Lille Faches Futsal 2
 - Lille Futsal
 - Lille Petit Terrain
 - Mons FC
 - Mouvaux Futsal
 - Pont-de-la-Deûle Futsal
 - Tourcoing Benfica

4. Coupes Futsal : point sur les engagements 2018/2019

En Coupe Nationale, après ajout de clubs de districts à ceux de niveau Ligue dont l'engagement est obligatoire, le nombre d'engagés est de 79. Le tirage au sort du premier tour, qui se déroulera du 29 septembre au 5 octobre, sera effectué dès retour de la FFF du nombre de qualifiés de la Ligue pour les 32^{ème} de finale.

En Coupe de la Ligue, il sera fait vérification du nombre des équipes de district engagées quand l'ensemble des championnats de district aura été publié. Un nombre d'inscrits supérieur à 70 est envisagé. Le premier tour se déroulera du 20 au 26 octobre. Le tirage au sort sera effectué en même temps que celui du 2^{ème} tour de la Coupe Nationale.

5. Championnat Foot Entreprise

La Commission regrette l'arrêt de 3 clubs (Amiens Valéo, Gondecourt Reydel et Lille Gazélec). L'intégration de 2 équipes du Grand-Est (Charleville Municipaux et Reims Caillot) permet de proposer un championnat à 7 équipes qui débutera le 15 septembre.

Une formation à l'utilisation de la FMI sera prochainement organisée, la feuille de match « papier » sera utilisée dans l'attente de cette formation.

6. Coupe Nationale Foot Entreprise

Quatre clubs sont engagés ; la ligue obtient un qualifié pour les 32^{ème} de finale. Charleville Municipaux et Reims Caillot disputeront la phase régionale dans la Ligue du Grand-Est. Le tirage du 1^{er} tour est le suivant :

- Valenciennes Hospitaliers – Lambersart ORTF
- Lille Delpharm – Villeneuve d'Ascq Gendarmerie

Les rencontres se dérouleront le 6 octobre 2018. La finale régionale se tiendra le 3 novembre.

7. Beach Soccer : bilan de la saison 2018

Il s'agissait de la première saison avec un vrai championnat suivi d'une journée finale. Elles a vu la victoire d'Etaples AS devant Calais Jeunes. Remerciements à ces 2 clubs et à Dunkerques LBS et Saint-Pol-sur-Mer FMBS pour leur participation à cette édition.

La finale a été couplée à l'étape du FFF Beach Tour organisée au TOUQUET les 7 et 8 juillet derniers, permettant un succès populaire et une belle exposition de la discipline.

Sur le plan national, Calais a été éliminé lors de la ½ finale nationale d'AMNEVILLE après quatre prestations honorables. Etaples a, de son côté, franchi l'obstacle de la ½ finale, en éliminant notamment Marseille BT, champion sortant, et a accroché la 7^e place lors de la finale nationale organisée à REIMS.

Lors de la finale nationale, un tournoi féminin était organisé. L'équipe de la Ligue a terminé à la 3^e place après 3 prestations de qualité face à des équipes expérimentées.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 150€ (voir procédure article 126 du Règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

Le secrétaire
Nicolas SAUVAGE

Le président
Claude COQUEMA